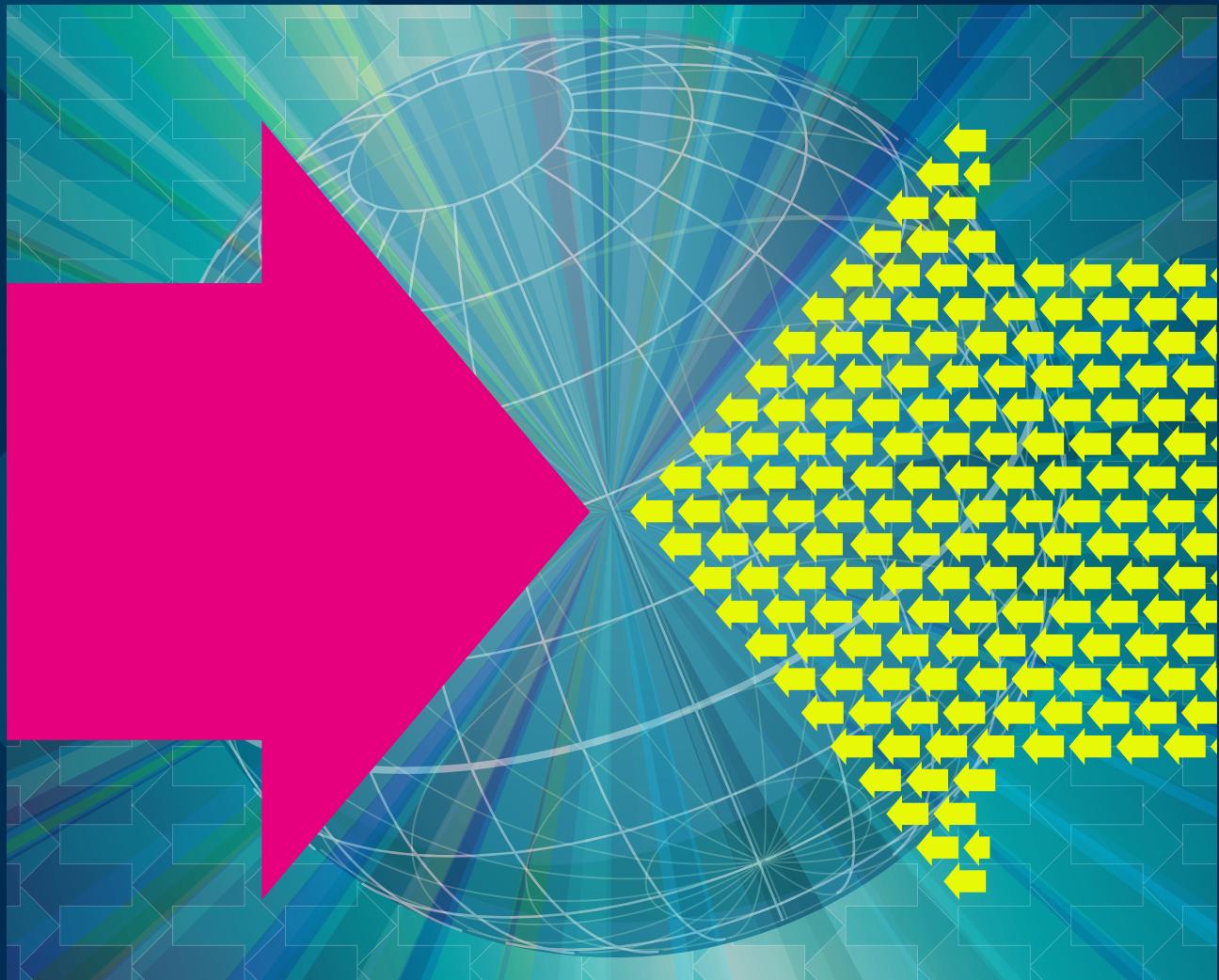


Lutter contre les pratiques anticoncurrentielles

Guide à l'intention des exportateurs des économies en développement



Centre du
Commerce
International

© Centre du commerce international 2012

Le Centre du commerce international (ITC) est l'agence conjointe de l'Organisation mondiale du commerce et des Nations Unies.

Siège : ITC
54-56, rue de Montbrillant
1202 Genève, Suisse

Adresse postale : ITC
Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse

Téléphone : +41-22 730 0111

Fax : +41-22 733 4439

E-mail : itcreg@intracen.org

Internet : <http://www.intracen.org>

LUTTER CONTRE LES PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

GUIDE À L'INTENTION DES EXPORTATEURS
DES ÉCONOMIES EN DÉVELOPPEMENT

RÉSUMÉ À L'INTENTION DES SERVICES D'INFORMATION COMMERCIALE

ID=43011

2012

F-06.01.01 COM If

Centre du commerce international (ITC)

Lutter contre les pratiques anticoncurrentielles : Guide à l'intention des exportateurs des économies en développement

Genève : ITC, 2012. ix, 80 p.

Cette étude traite des pratiques anticoncurrentielles et des mesures qui peuvent être prises pour les combattre – s'intéresse essentiellement aux monopoles d'État et aux abus sur le marché des infrastructures, aux pratiques anticoncurrentielles observées dans les secteurs de la distribution internationale et du commerce de détail, et aux cartels internationaux; explique en quoi ces pratiques peuvent nuire aux entreprises des pays en développement et fournit des exemples des conséquences qu'elles peuvent avoir sur les fournisseurs des pays en développement; examine la manière dont les entreprises et les associations d'entreprises répondent à de telles pratiques et étudie les possibilités de renforcer la coopération internationale à cet égard; inclut des références bibliographiques.

Descripteurs : **Concurrence, politique commerciale.**

Anglais, français, espagnol (éditions séparées)

ITC, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse (www.intracen.org)

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Centre du commerce international aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Image numérique sur la couverture : © Kristina Golubic

© Centre du commerce international 2012

Tous droits réservés : aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite, enregistrée dans une base de données ou transmise sous quelque forme que ce soit ou par tout moyen électronique, électrostatique, magnétique, mécanique, ou autre, ou sous forme de photocopie, sans autorisation écrite préalable du Centre du commerce international.

AVANT-PROPOS

L'exportation peut être un élément important du succès des entreprises des pays en développement et en transition, y compris des petites et moyennes entreprises (PME). Selon l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), les PME contribuent déjà à hauteur de 30% aux exportations mondiales, et cette part continuera de croître à mesure que les progrès dans les domaines du transport et des télécommunications gomment les distances et que les pactes commerciaux internationaux atténuent les barrières gouvernementales au commerce transfrontalier.

Toutefois, le développement des entreprises exportatrices des pays en développement et en transition peut être miné par des obstacles privés au commerce, tels que des pratiques et des structures de marché anticoncurrentielles. La présente publication montre clairement que ces entreprises sont confrontées à de sérieux défis, tels que le manque d'accès à des infrastructures efficientes et concurrentielles (dans les domaines des transports, de l'énergie et des télécommunications), les acheteurs étrangers exerçant un pouvoir démesuré sur les chaînes internationales de distribution, et les ententes formées par des entreprises étrangères faisant augmenter les coûts de production des entreprises des pays en développement.

Les pratiques anticoncurrentielles peuvent se situer au niveau local, national ou international et porter préjudice tant aux usagers qu'aux entreprises. Toutefois, certaines pratiques – à savoir, les monopoles dans les secteurs des infrastructures, le pouvoir démesuré de l'acheteur au niveau des chaînes de distribution et les ententes internationales – touchent en particulier les entreprises des pays en développement qui aspirent à pénétrer les marchés internationaux. Ces pratiques, ainsi que les mesures pouvant être adoptées pour y faire face, sont précisément l'objet de la présente publication.

Il n'existe pas de solution universelle pour lutter contre les pratiques anticoncurrentielles. À l'exception des exemples d'abus flagrants, tels que les ententes internationales de fixation de prix, les allégations de comportement anticoncurrentiel doivent être examinées au cas par cas. Les pays doivent entreprendre des réformes visant à renforcer la concurrence au sein des secteurs de services nationaux et faire appliquer la législation de la concurrence (antitrust). Ces règles ayant souvent une portée qui dépasse celle des frontières nationales, leur pleine mise en œuvre nécessite la coopération d'autres pays, au moins au niveau régional.

Les entreprises des pays en développement et en transition ainsi que leurs associations jouent un rôle crucial dans la création d'un environnement concurrentiel plus équitable. Les entreprises peuvent contribuer à mobiliser des appuis politiques en faveur de la réforme et participer à l'élaboration des initiatives de restructuration, veillant ainsi à ce que les mesures répondent à leurs besoins les plus urgents. Elles peuvent en outre tirer la sonnette d'alarme lorsque leurs activités sont menacées par des pratiques anticoncurrentielles internationales.

L'information est une arme puissante, et c'est exactement ce que fournit cette publication importante. Fortes des exemples et des conseils contenus dans ce livre, les entreprises seront plus aptes à contribuer à l'élaboration de solutions adaptées à leurs besoins. À cet égard, cette publication s'inscrit pleinement dans la mission de l'ITC qui est de renforcer la compétitivité à l'international des entreprises des économies en développement et en transition et de les aider à éliminer les barrières qui freinent leur réussite.



Patricia Francis
Directrice exécutive
Centre du commerce international

REMERCIEMENTS

La présente publication a été rédigée conjointement par les experts suivants :

Robert Anderson est conseiller à la Division de la propriété intellectuelle au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), où il dirige l'équipe du Secrétariat chargée du soutien du Comité des marchés publics et de la renégociation de l'Accord plurilatéral sur les marchés publics. Il a en outre assumé la fonction de Secrétaire du Groupe de travail de l'interaction du commerce et de la politique de la concurrence de l'OMC. Il est professeur spécial à la faculté de droit de l'Université de Nottingham (Royaume-Uni) et membre de faculté, à temps partiel, à l'Institut du commerce mondial à Berne (Suisse).

Frédéric Jenny est juge à la Cour de cassation de France (Chambre commerciale, financière et économique) ; professeur d'économie à l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) de Paris ; Président du Comité du droit et de la politique de la concurrence de l'OCDE ; et ancien Président du Groupe de travail de l'interaction du commerce et de la politique de la concurrence de l'OMC. M. Jenny est titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Paris et de l'Université de Harvard.

Anna Caroline Müller est juriste à la Division de la propriété intellectuelle au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), où elle œuvre dans le domaine des marchés publics et de la politique de la concurrence. Avant de rejoindre l'OMC, elle pratiquait le droit dans le cabinet Clifford Chance à Francfort (Allemagne).

Les personnes susmentionnées ont rédigé le présent ouvrage à titre strictement personnel. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de l'organisation à laquelle ils appartiennent.

Autres contributeurs :

Rajesh Aggarwal, Chef, Politique commerciale et des affaires, Centre du commerce international (ITC), a coordonné la publication du présent ouvrage. Natalie Domeisen s'est occupée de la publication, de la production et de la promotion. Kristina Golubic a élaboré la maquette. Richard Waddington et Natalie Domeisen ont préparé le texte de l'original anglais. La traduction vers le français a été effectuée par Florence Marot. Isabel Droste a réalisé la mise en page.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	iii
Remerciements	iv
Abréviations et acronymes	ix

CHAPITRE 1

EN QUOI LES PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES NUISENT AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT

1

DÉFIS POUR LES EXPORTATEURS	2
RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS PAR LE BIAIS DE LA POLITIQUE DE LA CONCURRENCE	3
LE RÔLE DES AUTORITÉS DE LA CONCURRENCE	4
ENTREPRISES, ASSOCIATIONS ET USAGERS	5
LES PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES CONCERNENT-ELLES VRAIMENT LES PAYS PAUVRES ?	5
QU'EN EST-IL DES CRISES ÉCONOMIQUES ?	6
CE DONT IL N'EST PAS QUESTION DANS LA PRÉSENTE PUBLICATION	6

CHAPITRE 2

ADAPTER LES INFRASTRUCTURES AUX EXPORTATEURS

9

INTRODUCTION	10
Le piège de la privatisation	11
Transport, énergie et télécommunications	12
RESTRUCTURER LES MONOPOLIES D'ÉTAT	12
Séparer les segments concurrentiels et les segments non concurrentiels	13
Recommandations de l'OCDE	14
Réserves concernant la séparation « verticale »	15
RÉGIMES D'ACCÈS CONCURRENTIEL	15
Faire appliquer le droit de la concurrence	16
Entreprises et associations d'entreprises	17
LE SECTEUR DES TRANSPORTS	17
Ports	17
Chemins de fer	20
Transport aérien	22
Transport routier	25
LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE	27
LE SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	32
CONCLUSION	37

CHAPITRE 3**PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES DANS LE SECTEUR
DE LA DISTRIBUTION**

43

INTRODUCTION	44
POUVOIR DE MONOPSONE (DE L'ACHETEUR)	44
Les conséquences pour les exportateurs	45
Exemples issus du secteur agroalimentaire	45
LA COOPÉRATION VERTICALE EST-ELLE ANTICONCURRENTIELLE ?	47
CONSOLIDATION VERSUS CONCURRENCE	49
POLITIQUE ET AUTRES MESURES	53
ENSEIGNEMENTS À TIRER	54
FAUT-IL FAIRE PLUS ?	55

CHAPITRE 4**EN QUOI LES ENTENTES PEUVENT NUIRE**

59

INTRODUCTION	60
COMMENT LES ENTENTES INTERNATIONALES OPÈRENT	61
Augmentation des prix : répartition du marché	62
Impact sur les coûts de production	63
Les ententes apportent-elles des avantages ?	65
STRATÉGIES UTILISÉES POUR ENRAYER LA CONCURRENCE	65
Guerre de prix	66
Limiter l'accès aux informations techniques	66
Fusions et acquisitions	67
Transfert du pouvoir de marché	67
Droits de douane et droits antidumping	67
LUTTER CONTRE LES ENTENTES	68
DIFFICULTÉS POSÉES PAR LES ENTENTES À L'EXPORTATION	70
DES LOIS PLUS DURES, UNE COOPÉRATION ACCRUE	71
CONCLUSION	73

CHAPITRE 5

预览已结束，完整报告链接和

<https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?re>